

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21372605***Déposé
07-12-2021

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0718762575

Nom(en entier) : **Alibaba Smart Hub Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue de l'Aéroport 50
: 4460 Grâce-Hollogne**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 29 octobre 2021 devant la notaire Kim Lagae, à Bruxelles.

1. L'assemblée générale décide de modifier l'objet de la société pour insérer le texte suivant après le premier alinéa de l'article 3 des statuts : « La société a également pour objet la fourniture de services d'expédition et de transport par route, rail, eau ou par avion de colis et de marchandises de toutes sortes, ainsi que toute forme de services logistiques.

La société peut effectuer toutes les opérations relatives à la manutention, la garde, l'expédition, l'affrètement, le stockage, l'assurance et le dédouanement de colis et de marchandises de toute nature.

La société peut agir en tant que commissionnaire-expéditeur, commissionnaire de transport et courtier de transport pour toutes les opérations de transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime et aérien de marchandises.

La société peut également fournir des services auxiliaires dans le cadre de ses activités de transport et de distribution.

La société a également pour objet l'exploitation, l'achat et la vente, la location et le crédit-bail de tous les moyens de transport, y compris les avions et toutes les marchandises, accessoires et fournitures pour le transport.

La société peut solliciter toutes les approbations administratives utiles, tous les permis et autorisations qui peuvent être nécessaires pour ou en relation avec la réalisation de l'objet susmentionné. »

2. L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Patrick Van Eyck, Regis Panisi et Marcos Lamin-Busschots, ayant leur adresse professionnelle à 1000 Bruxelles, rue de Loxum 25, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, pour adapter les données de la société dans la Banque Carrefour des Entreprises et auprès de toutes autres administrations à la décision prise par la présente assemblée générale. Aux effets ci-dessus, chaque mandataire ad hoc aura le pouvoir de prendre tous engagements au nom de la société, faire telles déclarations qu'il y aura lieu, signer tous documents et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé : Kim Lagae, notaire

Déposé en même temps : une expédition de l'acte, une procuration, une coordination des statuts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").